



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL D'OCQUERRE

PROJET PÉDAGOGIQUE 2021-2022

MERCREDIS & VACANCES



Sommaire

I - Présentation de l'Accueil

- a) La structure
 - ▶ Situation géographique
 - ▶ Locaux et équipements
 - ▶ Règlementation

- b) L'équipe d'animation
 - ▶ Composition de l'équipe
 - ▶ Rôles et missions
 - ▶ Modalités et obligations

- c) L'enfant
 - ▶ Les publics accueillis
 - ▶ Notre démarche pédagogique

- d) La famille
 - ▶ Accueil
 - ▶ Communication

II - Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

III - Organisation de la Journée du mercredi / Vacances

- a) Planification d'une journée type
- b) Déroulement d'une journée type :
 - ▶ Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
 - ▶ Temps de détente et Temps calme
 - ▶ Les activités
 - ▶ Les sorties
 - ▶ Le goûter
 - ▶ Rassemblement / Forum
 - ▶ Règles de vie
 - ▶ La fonction sanitaire

IV - Évaluation

Le projet pédagogique est un document écrit en équipe qui définit les objectifs qui prennent en compte les besoins et l'intérêt de l'enfant. Il découle du projet éducatif qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur.

I - Présentation de l'accueil

a) La structure

► Situation Géographique

L'accueil de loisirs intercommunal se situe sur un terrain appartenant à la commune d'Ocquerre, cependant, il est plus proche de la ville de Lizy-sur-Ourcq. Nous sommes établis dans un milieu rural.

A proximité de l'accueil, nous disposons de :

- La piscine
- L'ancien stade de football de la commune de Lizy sur Ourcq (10 mn)
- Le parc de la mairie boisé et équipé de structures de jeux.
- Un stade d'athlétisme

Le Pays de l'Ourcq a un patrimoine riche avec ses nombreuses églises, ces quelques châteaux et musées et de nombreuses associations sportives, culturelles, caritatives présentes sur l'ensemble du territoire.

► Locaux et équipements

L'accueil de loisirs partage les locaux de la Maison des Enfants avec d'autres services dédiés aux enfants et à leurs familles.

Tout le mobilier des salles ainsi que les structures de jeux extérieurs sont mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq. Les locaux sont répartis en deux zones : jaune pour les élémentaires et rose pour les maternels

Pour les élémentaires :

Chaque groupe à une salle dédiée pour la journée.

Nous disposons aussi :

- D'une bibliothèque pour les temps calmes.
- D'un grand espace extérieur.
- D'un jardin.
- De sanitaires séparés.

Pour les maternels :

Chaque groupe à une salle dédiée pour la journée.

Nous disposons aussi :

- D'un coin bibliothèque pour les temps calmes.
- D'une salle sieste, pour y installer des lits pendant le repos des tous petits.
- D'une salle de motricité, avec des tapis et un toboggan en bois.
- D'un grand espace extérieur avec accès au jardin.
- De sanitaires mixtes.

Toutes les salles sont équipées en matériel adapté à la taille des enfants et ont un accès direct sur l'extérieur. Certaines sont équipées de lavabos pour les activités salissantes.

La Maison Des Enfants met également à disposition de l'accueil de Loisirs :

- La salle polyvalente qui permet de faire des grands jeux en intérieur, des spectacles, des jeux sportifs...
- La cantine maternelle avec une capacité d'accueil de 36 places
- La cantine élémentaire avec une capacité d'accueil de 48 places.
- La tisanerie pour le goûter, pour faire cuire nos préparations culinaires et créatives.

- Une infirmerie avec lit.
- La buanderie permettant le nettoyage quotidien du linge.
- Une salle pédagogique pour ranger le matériel nécessaire.
- Un cabanon extérieur pour le rangement du matériel sportif.

► Réglementation

* Nous sommes soumis à la législation, à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

* Depuis l'apparition du Covid-19, l'accueil de loisirs d'Ocquerre se doit aussi de créer un fonctionnement permettant de répondre aux critères des protocoles sanitaires créés par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Pour y répondre, la direction est désignée comme « référent covid-19 » : Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus respectant les recommandations « relatives aux mesures barrières et de distanciation physique dans les lieux d'hébergement collectif en prévision de leur réouverture dans le contexte de la pandémie Covid-19 (hors restauration et équipements annexes) ». Ces règles prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de la Covid-19.

* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

b) L'équipe pédagogique

► Composition de l'équipe pédagogique

Les rôles de chacun sont décrits ci-dessous dans les grandes lignes. Pour plus de précisions, vous pouvez vous référer aux fiches de postes établies par Charlotte Loisirs.

L'équipe de coordination :

La coordination sur le pays de l'Ourcq est assurée par Mme Marie PUGIN, titulaire BAFA, BAFD, BPJEPS et SST.

➤ **Rôle de la coordination :**

- Elle gère la communication entre les communes du Pays de l'Ourcq, les équipes et Charlotte Loisirs.
- Elle est garant du bon fonctionnement des accueils intercommunaux
- Elle assure la gestion du personnel
- Elle valide les différents projets, courriers
- Elle fait le recrutement, le suivi et l'évaluation des équipes avec la direction
- Elle mène les réunions de direction
- Elle gère et fait le suivi des budgets et des fournisseurs
- Elle se déplace régulièrement sur toutes les structures pour conseiller les directeurs, les accompagner dans leur prise de décision.
- Elle gère le suivi administratif de tous les accueils intercommunaux :
 - Prise en charge des inscriptions et des annulations
 - Commande des repas
 - Facturation famille

L'équipe de direction :

Elle est composée :

- D'une directrice Mme Amel FEKIR, titulaire BAFA et PSC1 et en cours BAFD.

- D'une référente maternelle Mme Mélina CHARLES, titulaire BAFA.
- D'une référente élémentaire Mme Leila NEBBACHA, titulaire BAFA et en cours BAFD.

➤ **Rôle de la direction :**

Afin de légitimer ses interventions lors des réunions, la direction devra régulièrement être en animation.

La direction est garante du respect du projet pédagogique, elle veille à la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble du public.

De plus elle gère :

- La tenue logistique de la structure
- La menée de réunion
- La rédaction du projet pédagogique et sa mise en œuvre
- Le suivi et l'évaluation des projets d'animation
- La communication avec les familles
- L'évaluation des animateurs

L'équipe d'animation :

▪ **Maternels :**

Groupe des 2/3 ans : Mme Mélina Charles, titulaire BAFA

Groupe des 4 ans : Mme Maëva Charles, non qualifiée.

Groupe des 5 ans : Mmes Louane Dumontet et Eva Bachellez, titulaires BAFA

En renfort : Mme Jennifer Kurzack, non qualifiée.

▪ **Élémentaires :**

Groupe des 6 ans : Mme Rabha Nebbache, titulaire BAFA.

Groupe des 7 ans : Mr Rémi Viallevieille, stagiaire BAFA

Groupe des 8 ans : Mr Théo Galissot, titulaire DEUG STAPS.

Groupe des 9-12 ans : Leila Nebbache, titulaire BAFA, en cours BAFD.

La composition de l'équipe d'animation est susceptible d'évoluer en cours d'année. Elle est notamment adaptée au nombre d'enfants accueillis sur la structure conformément aux normes d'encadrement.

Nous vous invitons à consulter le trombinoscope adapté selon le thème de l'équipe d'animation situé dans le hall d'accueil, et mis à jour lorsqu'il y a lieu, pour connaître la composition exacte de l'équipe.

L'équipe d'animation se compose d'animateurs possédant le BAFA, ou une équivalence. Certains d'entre eux sont en cours de formation, d'autres effectuent sur cette période leur stage pratique tandis que d'autres sont sans qualification. Néanmoins l'équipe dispose de compétences variées. (Cuisine, théâtre, danse, sport...)

➤ **Rôle des animateurs :**

- Assurer la sécurité physique, affective et morale du public accueilli.
- Mettre en place des projets d'animation répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Veiller à la tenue logistique de la structure.
- Proposer, évaluer des activités variées et adaptées au public.

Sur le principe du travail en équipe les animateurs à tour de rôle s'occupent de la tisanerie, de la buanderie, de la réserve. La direction affichera un tableau de répartition des tâches dans la tisanerie (derrière la porte).

La restauration :

La restauration est gérée par un prestataire API restauration. Les effectifs de repas sont fournis les lundis matin pour les mercredis et le vendredi midi pour les vacances. Chaque animateur demandera à l'enfant de goûter mais en aucun cas ne le forcera. Les enfants s'installent à table selon leurs affinités. Ils se servent seuls (lorsque cela est possible), l'animateur est présent pour les guider, les accompagner et leur apprendre à respecter les règles. Si un enfant n'a pas ou pratiquement pas mangé, il faudra le surveiller et en informer la famille.

Les repas sont des moments d'échange, d'apprentissage et d'autonomie. À la fin du repas, les enfants devront ranger leurs chaises, empiler leurs assiettes et verres au milieu de la table. Un chef de table sera désigné (selon l'envie de l'enfant) afin de mettre la vaisselle sur le chariot se trouvant dans la cantine.

L'officière de restauration sera Mme Delphine THYOUS.

➤ **Rôle de l'officière de restauration :**

- Privilégier le travail d'équipe pour le bon fonctionnement de l'établissement.
- Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des locaux, surfaces extérieures.
- Nettoyer, entretenir et mettre en place les mobiliers et matériels.
- Nettoyer les matériels et machines de nettoyage après usage et ranger dans les réserves produits et matériels.
- Participer au service de restauration en assurant la préparation des entrées et des desserts, et la distribution des plats.
- Participer aux tâches de nettoyage de la vaisselle, des matériels de cuisine ainsi qu'au nettoyage du réfectoire.
- Informer de manière systématique le responsable direct des problèmes rencontrés.

➤ **Règles de vie du groupe adultes :**

Afin d'optimiser le travail d'équipe et de faciliter la vie en collectivité un certain nombre de règles sont à mettre en place et à respecter :

Les horaires de travail de l'équipe sont modifiables en accord avec la coordination et le reste de l'équipe et à condition que cela ne perturbe pas le fonctionnement de l'accueil.

La ponctualité est indispensable au bon déroulement de la journée. Tout retard, toute absence devra être signalé le plus rapidement possible à la direction afin de faciliter la réorganisation.

A chaque fin de journée, les animateurs doivent avoir rangé leur salle et fait leur tâche en intégralité. De plus, ils doivent reporter ce qu'ils ont écrit dans leurs carnets de secours dans le journal d'infirmerie. L'équipe de direction vérifie que ce soit fait avant le départ de l'animateur.

Pour les locaux et le mobilier, Il est important que chacun soit garant du rangement de sa salle d'activité et qu'ensemble nous soyons vigilants à la bonne tenue de la structure.

Chaque mois, un animateur sera désigné comme responsable de la réserve. Il sera alors garant du rangement de cette dernière pour tout le mois.

A chaque période, chaque animateur devra fournir assez de décoration pour plonger les enfants dans l'imaginaire. Ces décorations devront être terminées et affichées 48 heures avant le début de la nouvelle période. Ensuite, les animateurs personnaliseront leur salle, porte incluse, avec les enfants dès les premiers jours.

Pour des raisons d'hygiène, le frigo et le four doivent être régulièrement nettoyés. Un planning est mis en place dans la tisanerie et doit être rigoureusement respecté. La direction relèvera la température des frigos chaque matin.

Un planning de tâches quotidiennes est affiché dans la tisanerie. Ces tâches doivent être rigoureusement respectées. En cas de manquement, il faudra en avvertir la direction le plus rapidement possible afin de pallier ce manque.

Des réunions de préparation ou de formation seront organisées de manière bénévole pendant l'année.

Les fumeurs n'ont pas le droit de fumer devant les enfants ni aux abords de la structure et ce même s'ils ont fini leur journée. Ils ne bénéficieront pas de temps de pause supplémentaire pour fumer.

L'utilisation des téléphones portables ne sont pas acceptés durant le temps de travail sauf en cas d'urgence. Néanmoins, les animateurs restent joignables à tout moment en cas d'urgence.

Le respect des enfants et des adultes qui travaillent sur la structure et à Charlotte Loisirs mais aussi à la MDE et au CCPO ainsi que des différents prestataires extérieurs est primordial.

Chaque membre de l'équipe doit avoir une tenue vestimentaire adaptée et correcte à l'accueil de loisirs et se doit d'apporter ses affaires de piscine (maillot de bain, serviettes, bonnet) lorsque nécessaires.

L'équipe d'animation se doit de montrer l'exemple en adoptant une attitude responsable et respectueuse envers tous.

Lors des déplacements hors de la structure, comme le trajet jusqu'aux écoles, l'équipe le gilet de sécurité à l'effigie de Charlotte Loisirs et doit impérativement emporter avec elle une trousse de secours complète.

Tout manquement à ces règles et aux consignes de bon fonctionnement de l'accueil de loisirs pourra entraîner des sanctions. (Rappel, convocation, rapport individuel et/ou collectif, avertissement)

Ces règles ne sont pas fixes et peuvent être modifiées ou complétées en cours d'année au gré de discussion avec l'équipe (voir annexe).

c) L'enfant

► Les publics accueillis

L'accueil de loisirs à une capacité d'accueil maximum de 136 enfants. Ils sont âgés de 3 à 12 ans et viennent principalement du Pays de l'Ourcq mais également de communes limitrophes plus éloignées.

Beaucoup d'enfants fréquentent l'accueil de loisirs depuis leurs 3 ans et viennent les mercredis et durant les vacances. Cependant certains ne viennent qu'en période de vacances.

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont d'origines socioculturelles diverses, ce qui est une vraie richesse en termes de partage des valeurs. Ils sont principalement issus du milieu rural. Bien que de nombreuses associations culturelles et sportives soient implantées sur le territoire, ils n'y ont pas tous accès pour diverses raisons souvent liées aux horaires, à la mobilité des parents et/ou au coût. Nous accueillons également les enfants du Foyer Borniche afin de leur permettre d'accéder aux loisirs en dehors de leur structure d'accueil.

La majorité des parents ne travaillant pas sur le Pays de l'Ourcq, les enfants ont souvent un rythme de vie soutenu, avec peu de place pour le temps libre. Cette cadence laisse peu de temps à l'imagination et aux moments de jeu libre car une fois de retour à la maison, il leur faut bien souvent faire leurs devoirs, prendre leur douche et manger avant d'aller se coucher.

► **Constitution des groupes d'enfants**

Afin de respecter au mieux le rythme de vie de chaque enfant et de leur proposer des activités adaptées à leurs besoins, en fonctions des effectifs nous allons mettre en place les quatre groupes d'âge suivants :

● **Les 2-3 ans**

Les enfants de cet âge ont des besoins que l'on peut qualifier de primaires : se nourrir, dormir, se mouvoir, auxquels viennent s'ajouter un grand besoin d'affection, de sécurité et de communication.

A cet âge ils portent un grand intérêt aux parents du même sexe et passent beaucoup de temps à l'imiter. L'enfant prend conscience de son propre corps et de son individualité.

En parallèle, l'enfant est curieux et aime découvrir de nouvelles choses.

L'enfant découvre, explore le milieu qui l'entoure. Il réalise des expériences et de nouvelles manipulations chaque jour. Toute cette agitation rend le « petit bout » instable et ses centres d'intérêts varient très rapidement.

Un enfant de cet âge à une capacité maximum d'attention de 15 à 20 minutes. Il est donc important et impératif de proposer des activités variées et de courtes durées axées sur l'éveil des sens. L'animateur se doit d'être attentif et vigilant aux signes d'ennui et de lassitude.

● **Les 4 ans**

L'enfant connaît davantage ses goûts et ses intérêts. Il est donc davantage capable de s'affirmer et de donner son opinion. Il commence également à savoir comment résoudre les problèmes et les difficultés. Il développe de plus en plus sa personnalité et peut argumenter pour obtenir ce qu'il veut.

Il est fier de ses réussites et il aime les partager. Il est maintenant capable de comprendre qu'il a pu blesser ou faire de la peine, et trouver des moyens pour réparer son geste. Il apprend beaucoup en imitant les adultes, il coopère mieux et participe à des jeux simples en petit groupe. Il prend plaisir à collaborer à un projet collectif. Il développe de plus en plus sa motricité fine et il aime se fixer des buts concrets comme « Je vais construire un château » ou « Je vais dessiner ma famille. »

Un enfant de 4 ans peut faire des phrases complètes et décrire ce qu'il vient de faire ou un événement assez récent. Il pose aussi beaucoup de questions, surtout « pourquoi ? » et il peut nommer la plupart des couleurs de base.

Vers l'âge de 4 ans, un enfant peut sautiller sur un pied puis sur l'autre. Il aime grimper et glisser, et il maîtrise assez bien ses mouvements. Il commence à démontrer une préférence et une habileté plus grande avec une main ou l'autre.

- **Les 5 ans**

À l'âge de 5 ans, l'enfant comprend bien les règles sociales et il est capable de les respecter. De plus, l'enfant développe sa conscience morale. Il comprend ainsi que certains gestes ou paroles peuvent blesser. Il peut aussi avoir tendance à dénoncer les gestes d'autres enfants quand ils ne respectent pas les règles dictées par les adultes.

Dans les jeux, il sait qu'il doit attendre son tour et se montre coopératif lorsqu'il joue avec plusieurs enfants à la fois, mais il peut être assez compétitif. À cet âge, il souhaite se faire un ami et démontre certaines habiletés sociales, comme donner, partager et recevoir.

Sur le plan physique, l'enfant peut maintenant sauter à la corde, faire des bonds sur une courte distance, grimper, glisser, se balancer, pédaler, danser en gardant le rythme, dessiner un personnage et faire des casse-têtes de 15 à 20 pièces. Il peut maintenant tenir son crayon entre son pouce et son index. Ses dessins donc plus précis, tout comme les lettres qu'il commence à avoir envie de tracer spontanément. Il découpe avec plus d'aisance des formes droites (ex. : carré, triangle) et il est meilleur pour utiliser un couteau à bout rond pour couper des aliments ou de la pâte à modeler.

- **Les 6 ans**

L'enfant arrive à exprimer son insatisfaction, sa colère ou sa tristesse principalement par la parole. Il a une vision plus réaliste de lui-même. Il est conscient de ses forces, mais aussi de ce qu'il doit améliorer. Il devient plus compétitif. Il peut lui arriver de réagir avec excès, autant aux réussites qu'aux échecs.

Il comprend mieux les notions de bien et de mal et saisit davantage les conséquences autant positives que négatives de chacune. Il comprend aussi ce qu'est un mensonge et l'impact qu'ont ses gestes sur les autres. Peu à peu il commence à être capable d'autonomie dans des tâches simples qu'il connaît bien. L'enfant est moins centré sur lui-même : il aime faire plaisir aux autres, par des gestes ou de petites attentions. Il constate l'impact positif qu'ont ses actions chez les autres. Cependant, Il peut se dévaloriser ou se décourager dans une activité ou une tâche où il se sent moins compétent que d'autres enfants.

- **Les 7 ans**

L'enfant est capable de différencier plusieurs émotions semblables, par exemple : déception et tristesse, joie et fierté, colère et jalousie... Il comprend que les adultes qui l'entourent ne peuvent pas répondre à ses demandes immédiatement. Il est capable d'attendre, avec plus de calme et de patience.

L'enfant est en capacité d'apprendre de nouvelles techniques et s'exprime par le jeu. Sa faculté de concentration évolue et leur curiosité est accentuée. L'animateur devra être attentif à proposer des activités adaptées.

- **Les 8-12 ans**

Entre 8 et 12 ans, les enfants s'affirment en bandes de copains et établissent des règles internes à leur groupe. Ils se lancent sans cesse des défis et ont un grand besoin de compétition, de se mesurer à l'autre. En parallèle, ils développent un grand besoin d'équité, de justice. Lors des jeux, les règles doivent être clairement établies et énoncées.

La séparation fille-garçon est amorcée et leurs centres d'intérêts se divisent.

Curieux, l'enfant s'épanouira en participant à des activités scientifiques. Les enfants de cette tranche d'âge ont besoin que nous leur accordions davantage d'autonomie, de responsabilité et une plus grande confiance.

Chaque animateur aura son groupe d'enfants pour l'année afin de créer des repères auprès des enfants.

► Nos démarches pédagogiques

➤ **Prise en compte du choix de l'enfant**

Chaque enfant est libre de choisir l'activité à laquelle il souhaite adhérer. Pour cela les animateurs répartis par binôme (selon les effectifs) proposent des activités différentes afin que chaque enfant puisse avoir l'envie de faire l'activité.

De plus les enfants peuvent soumettre leurs envies, idées aux animateurs qui doivent dans la mesure du possible se donner les moyens de les proposer lors du prochain planning.

➤ **Participation de l'enfant dans la vie quotidienne**

Les enfants doivent être les principaux acteurs de leurs loisirs. L'équipe d'animation se doit d'intégrer les enfants dans la préparation de l'activité et le choix de celle-ci. Pour cela, nous nous appuyons sur les retours oraux et écrits des enfants.

Les idées des enfants seront reprises par l'équipe en réunion et nous tâcherons de les intégrer dans les plannings d'activités.

L'animateur sensibilise les enfants à la nécessité de ranger les jeux après utilisation, et de respecter non seulement le matériel mais aussi leur environnement. Il en va de même pour la mise en place et le nettoyage du goûter. Les enfants sont responsabilisés, nous insisterons tout au long de l'année pour que les enfants adoptent une démarche d'entraide et de soutien au quotidien. Ces moments développent et favorisent l'autonomie et la socialisation.

Lors du repas, nous mettons en place un système de responsable par table qui a la responsabilité de débarrasser et nettoyer la table.

Il faut que l'équipe veille à ce que les enfants à tour de rôle prennent en charge les différentes tâches à accomplir.

➤ **Intégration de l'enfant au groupe et à la structure**

□ **Faciliter l'intégration de chacun**

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant sur la structure, un animateur fait visiter la structure à l'enfant afin de le rassurer. L'équipe d'animation se présente à l'enfant.

Il est pour nous essentiel de créer un climat et une relation de confiance avec les familles et leurs enfants afin de faciliter leur implication et leur intégration.

L'enfant doit pouvoir créer ses repères et se sentir à l'aise lors de sa venue à l'accueil de loisirs, c'est pour cela que nous avons comme objectifs de créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics.

□ **Cas des enfants en difficulté**

Nous sommes garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Dès lors qu'un animateur observe un enfant en difficulté, il doit en informer la direction rapidement afin qu'une décision soit prise ensemble. Le problème devra être résolu rapidement afin de ne pas laisser cet enfant dans son mal être.

Durant le temps calme, une sensibilisation pourra être faite de manière ludique sur le problème rencontré (ex : lecture de livre, forum de discussion, etc).

L'équipe d'animation fera régulièrement un des rappels des règles fondamentales de la vie en collectivité comme l'importance du respect de chacun.

□ **Cas des enfants en situation de handicap physique ou mental**

La structure permet d'accueillir tout type de public car elle est de plain-pied, l'ouverture des portes est prévue pour le passage d'un fauteuil, elle est équipée de toilettes handicapées.

Afin de faciliter son intégration au sein de l'accueil, un forum sera mis en place au préalable de façon à expliquer et sensibiliser les enfants aux différences et ainsi répondre à leurs questions.

Le jour de son arrivée, nous procédons comme pour tous les enfants. (cf. 1.Faciliter l'intégration de chacun)

Dans l'organisation de la journée et en fonction de l'autonomie de l'enfant, un animateur devra proposer une activité adaptée et l'enfant pourra recevoir l'aide des autres.

Nous mettons régulièrement en place des projets/activités autour des différences (handicap, discriminations, obésité ...) afin de sensibiliser les enfants et de favoriser le respect de chacun.

□ **Gestion des conflits**

Si un conflit apparaît entre des enfants et que ces derniers ne réussissent pas à régler les choses d'eux-mêmes, ou encore, que cela débouche sur de la violence, les animateurs doivent intervenir rapidement et prévenir la direction.

Le but est d'encourager les enfants à résoudre leurs difficultés par le dialogue. L'animateur et la direction ont alors un rôle de médiateur.

Si les conflits s'amplifient ou deviennent récurrents, le sujet sera abordé en réunion afin que l'équipe puisse proposer la conduite à tenir.

Les parents pourront, selon les cas, être informés des difficultés que rencontre leur enfant.

Une sanction pourra être prise à l'encontre du ou des protagonistes et pourra aller jusqu'à l'exclusion d'une activité dite « payante ». (Piscine, sortie, ...)

► **Accueil et communication avec les familles**

Une réunion famille aura lieu le 15/09/2021 afin de présenter l'association Charlotte loisirs, ainsi que le projet pédagogique de l'année et les équipes d'animation.

En raison des événements, le plan Vigipirate a été mis en place sur la structure afin de filtrer au mieux le passage des personnes. L'accueil des familles s'effectuera dans le hall de la maison des enfants.

Un membre de l'équipe assure le temps d'accueil du matin et du soir afin de faciliter la communication et les échanges entre l'équipe et les parents. Un cahier de transmission est mis en place afin que le référent de l'accueil note les informations à transmettre à l'équipe d'animation. C'est un moment de communication privilégié avec les familles, pendant lequel elles nous donnent des renseignements sur l'état de fatigue de l'enfant, leurs retours, etc. Le soir, elles attendent la même chose de l'équipe.

Nous y installons les feuilles d'émargement, la boîte aux lettres, et tout autre document et informations destinés aux parents.

Une fois l'accueil famille effectué, nous invitons les enfants à installer leurs affaires dans le casier de leur choix côté maternel ou élémentaires, et se dirige dans les salles où des pôles d'activités sont mis en place par les animateurs.

Toute la documentation dont les parents peuvent avoir besoin se trouve près de l'accueil.

- Planning
- Menus
- Goûters
- Sorties
- Fiches d'inscription
- Projet éducatif

- Projet pédagogique
- Règlement intérieur
- Trombinoscope équipe d'animation
- Documents spécifiques (affiche mini camps, séjours,)

Les horaires de permanences familles sont affichés sur la porte du bureau.

□ **Espace Famille en ligne :**

Un espace en ligne personnel est dédié à chaque famille qui inscrit son enfant à l'accueil de loisirs. Munie de son identifiant et mot de passe, chaque famille peut consulter les plannings des temps forts des mercredis, des vacances, des menus et autres informations pratiques. La famille pourra également préinscrire son enfant aux différents services, payer en ligne, imprimer différents documents (factures, attestation, etc.)

Important

Pour la sécurité de tous, nous mettons en application le plan Vigipirate, l'accès aux locaux est limité et surveillé. Une pièce d'identité peut être demandée pour accéder à la structure.

L'accueil des familles le matin et le soir s'effectuera dans le hall de la maison des enfants.

En raison des événements récents, nous prenons en compte l'évolution de la crise sanitaire actuelle liée au COVID-19. Nous adaptons la mise en place et le fonctionnement de la structure en fonction des protocoles transmis par la DDCS et le gouvernement.

Toute personne qui souhaite rentrer dans les locaux doit être munie d'un masque et se désinfecter les mains. Le contexte sanitaire actuel permet d'accueillir 5 personnes maximum dans ce hall et la circulation est faite sur le principe de la marche en avant.

Vous trouverez le protocole sanitaire en vigueur en annexe du projet et serez informés de son évolution.

II - Objectifs pédagogiques

Les objectifs du projet éducatif de l'organisateur retenus sont définis au regard des choix et constats faits précédemment, et en s'appuyant sur les derniers bilans de période réalisés.

a) **Objectifs éducatifs**

L'organisateur Charlotte Loisirs a défini dans son projet éducatif 4 valeurs dont le détail est le suivant :

Émanciper :

- Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles s'intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité,
- Éveiller l'intelligence individuelle et collective pour promouvoir la vie en groupe,
- Rendre l'individu capable de s'affranchir de toute forme de tutelle pour s'associer librement avec d'autres au sein de la société.
- Éveiller l'intelligence créative, privilégier la démarche au résultat, le questionnement à la solution,
- Accompagner l'enfant dans son développement, stimuler sa curiosité et son imaginaire, lui permettre de construire lui-même ses connaissances plutôt que de les recevoir passivement.
-

Éduquer à la citoyenneté :

- Encourager l'implication quotidienne des personnes, confronter les points de vue, respecter les divergences et reconnaître la liberté de penser autrement.
- Construire une société qui intègre l'ensemble des personnes sans distinction de condition ou d'origine,
- Développer des activités de libre expression, favoriser l'échange et l'écoute.
-

Développer des loisirs responsables :

- C'est agir en référence à la convention internationale des droits de l'enfant qui reconnaît le droit aux loisirs et aux activités récréatives culturelles et artistiques.
- C'est privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.
- C'est privilégier l'initiative pédagogique, l'initiative des jeunes et des enfants dans le respect de nos valeurs.
- Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics,
- Recruter des personnels responsables, animés de nos valeurs éducatives en accord avec notre charte d'engagement
- Permettre à l'enfant de vivre en toute confiance au sein de l'accueil sans pression éducative ni sans jugement.
-

Vivre ensemble :

- Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoriser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre.
- Respecter les croyances et les opinions mais en aucun cas, sans souscrire à une quelconque idéologie acceptant le prosélytisme ou le fatalisme.
- Proscrire l'exploitation et l'exclusion sociale.
- Faire du développement durable une préoccupation incontournable, et prendre conscience que nous sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis à vis des concitoyens et des générations futures.

b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

Nous avons choisi de retenir et de développer parmi ceux-ci les 3 valeurs qui seront nos objectifs éducatifs de l'année :

Objectifs retenus du projet pédagogique	Raisons pour lesquelles nous retenons ces objectifs
<p><u>Émanciper :</u></p> <p>Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité.</p>	<p>L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance et l'adolescence. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. Pour que l'enfant puisse aller sereinement sur le chemin de l'autonomie, il faut le responsabiliser.</p>
<p><u>Développer des loisirs responsables :</u></p> <p>Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics</p> <p>Privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.</p>	<p>L'accueil de loisirs d'Ocquerre étant assez spacieux et accueillant beaucoup d'enfants, nous avons constaté que les enfants avaient besoin de repères et de s'approprier l'accueil de loisirs. Nous veillons à l'aménagement des espaces adaptés selon les différentes tranches d'âges et les besoins des enfants tout en les sensibilisant à l'environnement.</p>
<p><u>Vivre ensemble :</u></p> <p>Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoriser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre.</p>	<p>La socialisation de l'enfant est un besoin primordial afin que celui-ci s'épanouisse dans son développement. Nous accentuerons l'ouverture à l'autre par le biais de jeux et d'échanges.</p>

Moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs

Objectif n°1 : Donner les outils nécessaires pour rendre les personnes libres et autonomes pour qu'elles intègrent dans la société que l'on souhaite faire évoluer vers plus de justice et de solidarité.

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><u>Rendre l'enfant acteur de ses loisirs.</u></p> <p>L'enfant aura la possibilité de donner son avis à la fin de la journée à l'aide de l'outil d'évaluation mis en place à l'accueil. Les résultats seront notés sur un tableau d'évaluation. De plus, les enfants donneront leur ressenti sur l'activité qu'ils auront faite avec l'animateur. Le ressenti des enfants sera noté sur une fiche d'évaluation par l'animateur. Nous mettrons aussi une boîte à souhait à disposition pour que les enfants expriment leurs envies et besoins. Les animateurs devront au maximum réaliser ces souhaits, dans la mesure du raisonnable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 90% des enfants mettent une image dans l'outil d'évaluation. - Les animateurs évaluent leurs activités par écrit. - Retour des enfants. - Prise en compte des avis des enfants. - Contrôler le contenu du mur d'expression.
<p><u>Choix des activités.</u></p> <p>Mise en place d'un panel d'activités diverses et variées telles que des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> *Physiques *Manuelles *Culinaires *D'expressions *Scientifiques <p>L'enfant aura également le choix de ne pas participer à l'activité. Il sera alors dirigé vers les Pôles d'activités sous la surveillance d'un animateur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100% de participation des enfants aux activités - Les activités sont-elles diversifiées ? - Retour des enfants lors des bilans
<p><u>Réalisation de temps forts.</u></p> <p>Nous organiserons une fois par mois, un temps fort (journée à thème, kermesse, grands jeux déguisés...) pour que les enfants rompent avec le quotidien. Ce temps fort permettra à l'enfant de rentrer dans un imaginaire et de construire sa propre histoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des enfants participent - La pertinence des retours enfants - 1 temps fort par mois

Objectif n°2 : Créer un lieu de loisirs convivial et sécurisé adapté aux besoins et à l'âge des publics. Privilégier l'enrichissement culturel, les loisirs éducatifs et l'éducation à l'environnement.

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><u>Aménagement des espaces.</u></p> <p>L'accueil de loisirs sera aménagé afin que chaque enfant soit en sécurité, puisse se repérer et avoir accès facilement aux pôles d'activités librement</p> <p>L'aménagement des salles correspondra à l'âge de l'enfant avec des espaces symboliques. Les enfants seront acteurs de leur quotidien en personnalisant leurs espaces à leur image.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les salles sont-elles bien aménagées ? - Les enfants se repèrent facilement dans la salle - Des affiches sont mises en place afin de symboliser les coins. - Retour du public - Les enfants participent à la décoration de leur salle.
<p><u>Mise en place des règles de vie.</u></p> <p>Avec les maternels Des affiches rappelant les règles de vie seront affichées dans les différents espaces de vie.</p> <p>Avec les élémentaires L'équipe mettra en place un projet point ou chaque groupe selon une liste de bonnes actions gagnera des points. A la fin de chaque période, le groupe qui aura le plus de points gagnera une récompense.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des enfants respectent les règles de l'accueil - Un support rappelant les règles de vie est affiché - Le projet en élémentaire réalisé ?
<p><u>Mise en place d'une décoration selon le thème prévu.</u></p> <p>L'accueil de loisirs sera décoré selon le thème de la période. Nous souhaitons que l'enfant soit transporté dans l'univers correspondant au thème et qu'ainsi il se projette au mieux dans l'activité et développe son imaginaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'accueil de loisirs est-il décoré selon le thème ? - Les enfants se plaisent-ils à l'accueil de loisirs ? - Retour des familles sur la décoration
<p><u>Mise en place d'un potager.</u></p> <p>L'accueil de loisirs dispose d'un espace pour accueillir un potager. Un projet sera mis en place afin de permettre aux enfants de découvrir le jardinage et de cultiver leurs propres fruits et légumes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants participent-ils à la réalisation du potager ? - Cultivent-ils leurs propres fruits et légumes ?
<p><u>Mise en place d'un partenariat avec le SMITOM de Seine et Marne.</u></p> <p>Le SMITOM de Seine et Marne met à notre disposition un composteur afin de lutter contre le gaspillage. Il interviendra ponctuellement pour des animations et jeux sur le tri sélectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le gaspillage est-il évité ? - Les enfants sont-ils sensibles au tri sélectif ?

Objectif n°3 : Privilégier la coopération plutôt que la compétition. Faire de la rencontre de l'autre le ferment de la transformation. Valoriser fortement ce qui permet de progresser en faisant progresser l'autre.

Moyens mis en œuvre	Indicateurs de réussite
<p><u>Jeux de coopération.</u></p> <p>Nous apprendrons aux enfants plusieurs jeux de coopération. Ces jeux apprendront aux enfants le plaisir de jouer plutôt que la compétition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins un jeu de coopération par mois - 100% Participation et implication des enfants - Les enfants veulent refaire les jeux proposés
<p><u>Favoriser l'entraide.</u></p> <p>Nous sensibiliserons les enfants à la notion de bienveillance. Les enfants participeront avec l'équipe à la mise en place de différents supports (dessins, phrases, ateliers expressions) afin de comprendre l'importance de se tourner les uns vers les autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants participent à l'affichage - Les enfants font-ils attention à leurs camarades ? - Retours des enfants

Projet d'activités

Les mercredis :

Une thématique unique pour tous les mercredis de l'année, « The Ocquerre National Museum » un véritable musée permettant de découvrir toutes les formes d'arts. (Voir annexe projet d'animation).

Pour les vacances :

Le projet d'animation des vacances est établi en cours d'année et affiché en début de période.

Projet d'animation

Les projets d'animation seront mis en annexe avant chaque période

Mini-camps

Des mini-camps seront organisés sur la période estivale si la situation sanitaire le permet. Les thématiques seront transmises en amont sur le dépliant fournis par le CIAS avec des dates d'inscriptions

Projet piscine en annexe

Tout au long de l'année, les enfants selon des dates précises pourront profiter de la piscine d'Ocquerre. Un affichage sera mis en place afin d'informer les parents des dates prévues pour la piscine et que les enfants apportent leurs affaires de piscine.

Le mercredi, chaque groupe ira à la piscine avec deux animateurs en respectant les quotas 1 pour 5 enfants en maternelle et 1 pour 8 enfants en élémentaire. Les animateurs seront chargés d'établir une liste des enfants en étant vigilant qu'un roulement soit effectué. La liste sera faite en deux exemplaires (1 pour la direction et un pour les maîtres-nageurs).

Le soir, la direction se chargera d'afficher la liste des enfants qui sont allés à la piscine afin que les parents puissent récupérer les affaires.

III - Organisation de la journée d'accueil

a) Journée prévisionnelle

✓ MERCREDI et VACANCES

De	A	Déroulement du temps	Place de l'enfant	Rôle de l'animateur	Rôle de la direction
7h00	9h00	Installation des pôles d'activités et des salles. Séparation des enfants dans chaque salle respective. Accueil des familles dans le hall d'entrée Arrivée échelonnée des enfants Installation de pôle dans la salle polyvalente	Les enfants participent au temps de loisirs en autonomie ou accompagnés par les animateurs.	Les animateurs se répartissent selon les tâches à accomplir : Une personne à l'accueil familles Une personne qui prend en charge les enfants dans leurs salles. Mise en place de pôles d'activités variés et aménagement des salles.	Veille à la tenue logistique de la structure.
9h00	9h15	Rangement des salles Rassemblement des enfants Appel des enfants	Les enfants participent au rangement	Les animateurs aident et veillent au rangement L'animateur fait l'appel et transmet les effectifs à la direction	Veille à la tenue logistique de la structure.
9h15	11h15 (1 ^{er} service) 12h15 (2 ^{er} service)	Temps d'activité, explications, répartition des tâches, réalisations, rangement	Les enfants participent à l'activité proposée	L'animateur prend en charge son groupe d'enfant <i>Temps de pauses pour les animateurs 45 minutes</i>	La direction veille au bon déroulement du temps d'activité et accompagne les animateurs.
11h15 (1 ^{er} service) 12h15 (2 ^{er} service)	11h30 (1 ^{er} service) 12h30 (2 ^{er} service)	Passage aux toilettes pour le 1 ^{er} service et mise en place des pôles d'activités	Les enfants vont jouer sur les différents pôles d'activités	Les animateurs animent les pôles d'activités les enfants <i>Temps de pauses pour les animateurs 45 minutes</i>	Veille au bon déroulement du temps libre
11h30 / 12h30	12h15/ 13h15	Repas	Les enfants déjeunent en deux services selon l'effectif réel.	L'animateur aide les enfants à se servir si besoin, et les incite à goûter à tout. En aucun cas il ne force un enfant à manger. Ne pas hésiter à demander conseil à la direction	Gestion des repas. Il est vigilant quant au régime alimentaire de chacun
12h30 / 13h30	14h00	Pour les grands 1 ^{ère} partie du temps calme et pour les petits « le petit moment du conte » (temps calme) choix de l'activité	Pendant 30 à 45min les grands maternels et les élémentaires sont en temps calme à l'aide de la lecture et de mise en place de différents pôles d'activité	Les animateurs organisent un temps calme avec lectures d'albums ou de mise en place des pôles d'activité <i>Temps de pauses pour les animateurs 45 minutes</i>	Veille au bon déroulement des Pauses et du temps calme.
14h00	15h45	Temps d'activité, explications, répartition des tâches, réalisations, rangement	Au fur et à mesure les enfants de la sieste se lèvent. Les derniers seront réveillés pour 15h30/45. Les autres enfants participent à l'activité proposée	L'animateur prend en charge son groupe d'enfants	Veille au bon déroulement des activités et accompagne les animateurs qui le souhaitent Préparation du gouter.

15h45	16h00	Jeux d'extérieur (selon le temps) ou jeu sur les pôles d'activités	Pendant 15 min les enfants vont jouer à l'extérieur si le temps le permet ou sur les différents pôles mise en place par les animateurs	Les animateurs proposent aux enfants et animent des pôles d'activités	Veille au bon déroulement du temps libre
16h00	16h30	Passage aux toilettes, lavage de mains Goûter	Les enfants sont installés dans les salles ou à l'extérieur et participent au service.	L'équipe doit veiller à l'hygiène des enfants et profiter de ce moment d'échanges pour faire évaluer la journée.	Met en place l'accueil de soir et goûte avec les enfants.
16h30	17h00	Mise en place des pôles d'activité	Les enfants vont jouer sur les différents pôles d'activités	Les animateurs animent les pôles d'activités les enfants	Veille au bon déroulement de ce temps
17h00	18h00	Départ échelonné des enfants, temps de loisirs autonomes et/ou semi-autonomes. Rangement de la structure	Les enfants participent au temps de loisirs en autonomie ou accompagnés par les animateurs.	L'animateur dynamise les différents temps Il doit vérifier le rangement de la structure au fur et à mesure du départ et s'assurer que les tâches soient effectuées.	
18h00	19h00	Regroupement des enfants restant dans la salle polyvalente en fonction du nombre d'enfants restant. Départ échelonné des enfants, temps de loisirs autonomes et/ou semi-autonomes, rangement de la structure	Les enfants participent au temps de loisirs en autonomie ou accompagnés par les animateurs.	L'animateur dynamise les différents temps Il doit vérifier le rangement de la structure au fur et à mesure du départ	En charge de l'accueil des familles. Vérification du déroulement des différents temps Vérifie que les animateurs signent les documents administratifs

b) Déroulement d'une journée type

► Modalités d'arrivée et de départ de l'accueil

Les mercredis et durant les vacances, les enfants sont accueillis à partir de 07h00 jusqu'à 9h00. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte lors de leur arrivée dans la structure. Un animateur accueille les familles à l'entrée de la structure et vérifie que chaque parent signe l'émargement.

La personne se chargeant de l'accueil du soir pourra demander une pièce d'identité en cas de doute sur l'identité de la personne. Seule une personne de minimum 17 ans inscrite dans le dossier d'inscription de l'enfant peut le récupérer.

De 17h à 18h, les enfants sont en pôle d'activités dans leurs salles respectives. A 18h les animateurs emmènent les enfants restant dans la salle polyvalente. Pendant ce temps, un ou deux animateurs se détachent pour contrôler le rangement et la propreté de la structure.

Le soir, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à partir de 17h00 jusqu'à 19h00.

► Temps calmes et sieste

Ces temps sont indispensables pour chacun des enfants afin de respecter leur rythme.

Pour être efficace, ce temps ne doit pas dépasser 45 minutes. Il doit être mis en place sur le temps du midi après le repas, de façon à permettre aux enfants d'être plus attentifs et concentrés pendant les activités de l'après-midi.

Le cycle de sommeil est composé de trois phases de plus ou moins 30 minutes, soit au total une heure trente. A cela nous avons choisi d'ajouter 20 à 30 minutes pour un réveil en douceur : lire une histoire, chanter, écouter un conte musical... Les enfants qui font la sieste ont environ 2 heures de repos. S'ils ne se sont pas endormis au bout de 30 à 45 minutes, ils sont invités à se lever et à rejoindre le reste du groupe.

► Les animations

Les temps d'activités sont mis en place de 9h15 à 11h30 et de 14h à 16h maximum. Les activités et le matériel ainsi que la salle doivent être préparés en amont, avec pour les ateliers manuels la réalisation d'un exemple à montrer aux enfants afin de susciter leur intérêt.

Pendant les vacances nous disposons d'un suivi plus conséquent d'activités qui nous permet de mener des projets plus conséquents.

Lors des activités les animateurs doivent se positionner de façon à voir l'ensemble des enfants. Le rangement et le nettoyage se fait avec l'aide des enfants et fait partie intégrante de l'activité.

En fonction de l'activité et du but à atteindre, les animateurs se positionnent différemment. Ils peuvent être dans une démarche de :

- Laisser faire
- Faire avec
- Faire faire
- Donner à faire

L'animateur doit avoir au préalable essayé l'activité afin de savoir quelles sont les étapes et le niveau de difficulté. L'animateur, avec l'aide de quelques enfants s'il le souhaite, devra préparer son activité. Ne pas oublier de protéger les tables, les murs et les enfants si l'atelier est salissant (plâtre, peinture, terre...).

Des projets d'atelier sont mis en place par les animateurs pour faire découvrir de nouvelles choses aux enfants.

► Aménagement de l'espace et rangement :

Chaque animateur a la charge du rangement de son matériel et de sa salle avec la participation active des enfants ayant participé à son activité. L'équipe doit veiller au bon déroulement du rangement lors des pôles d'activités afin de garantir une longévité aux malles thématiques et au matériel s'y référant.

En ce qui concerne l'aménagement des salles, il est déjà prédéfini car leur nom est spécifié devant par un panneau. Néanmoins en fonction du thème de la période, celles-ci pourront être renommées.

Les salles côté maternel doivent être mises en place dès 7h00 du matin et être rangées le mercredi soir. Tout le matériel est stocké dans la réserve.

► Diversité des activités proposées :

Nous favorisons tant que possible le choix de l'enfant. Cependant si un enfant revient trop souvent sur une même activité, nous tentons de l'orienter vers une autre afin de favoriser la découverte et aussi de permettre à d'autres enfants d'avoir accès à cet atelier.

Afin de veiller à la diversité des activités, il est demandé aux animateurs de proposer un planning prévisionnel avec plusieurs types d'ateliers (atelier manuel, atelier sport, atelier cuisine, atelier d'expression).

La direction doit vérifier que la diversité des activités est bien respectée afin que chaque enfant puisse avoir le choix. Le cas échéant, il est envisageable de refaire le planning en équipe si les échéances le permettent. Sinon la direction pourra articuler les activités différemment afin d'équilibrer les propositions tout en respectant le choix des activités proposées.

Lors des vacances nous organisons un grand jeu par semaine et nous proposons une sortie par période qui peut être en inter-accueil selon les projets de chaque structure.

► Conditions de mise en œuvre des activités sportives :

Certaines activités sportives demandent un encadrement et des connaissances spécifiques. De ce fait, un animateur possédant uniquement le BAFA ne peut les mettre en place. Il s'agit d'activités dites à risques.

Lors des activités piscine le taux d'encadrement est différent :

- 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans.
- 1 animateur (pouvant rester à l'extérieur) pour 8 enfants de plus de 6 ans

Pour toutes les autres activités il est important de s'assurer qu'aucun enfant n'a de dispense de sport et d'adapter les règles en fonction de son groupe. Avant de mettre en place une activité sportive, il est incontournable de vérifier l'état du matériel (ballon, tapis, salle, terrain) afin de garantir la sécurité physique de chacun.

Les activités sportives sont abordées sous la forme de découverte ludique. Pour certaines activités sportives, la présence d'un animateur diplômé Brevet d'État sera indispensable.

► Gestion des sorties et des déplacements :

Les déplacements à l'extérieur de l'accueil de loisirs sont encadrés d'au minimum de deux.

Ils doivent être munis d'un gilet jaune et d'une trousse de secours, et être joignable. Ils auront au préalable complété la fiche de sortie et informé la direction qui conserve une copie de leur fiche affichée dans le bureau. Les enfants doivent porter un bracelet avec le numéro de téléphone de la coordination.

Si l'ensemble d'un groupe est en sortie extérieure, le référent de la sortie devra faire une copie du listing des présents et indiquer dessus la destination prévue. (En remplacement de la fiche de sortie)

Lorsque nous empruntons les transports en commun, un chef de convoi est désigné, il est responsable de son groupe mais aussi de son wagon ou bus. Il s'assure que l'ensemble des usagers, animateurs et enfants, sont bien à bord ou descendu du véhicule et vérifient qu'aucune affaire n'a été oubliée.

Transports et convoys

Le chef de convoi est responsable de la sortie sur les lieux de départ et pendant les voyages allers et retours. Les consignes de sécurité doivent être indiquées dans le projet pédagogique pour les déplacements en autocar, minibus, voiture, train et à pied

► Temps des repas

Les repas sont pris dans la salle de restauration de l'accueil de loisirs. Ils sont livrés par le prestataire Api restauration.

Les maternels et les élémentaires sont séparés dans des salles dédiées.

Chaque animateur accompagne les enfants aux toilettes par petits groupes et vérifie qu'ils se sont bien lavé les mains.

Un retour au calme est nécessaire avant de se diriger vers les salles de restauration

Afin de favoriser l'autonomie, les enfants se serviront seuls le plus souvent possible lorsque la situation sanitaire le permet. En élémentaire, nous nommerons un chef de table afin de débarrasser la table.

Les objectifs des animateurs au moment du repas et des goûters sont les suivants :

- Susciter le plaisir d'être à table
- Susciter l'envie de goûter à tout
- Développer l'esprit critique de l'enfant en lui permettant de dire « j'aime, je n'aime pas... ».
- Prendre conscience de l'hygiène
- Socialiser l'enfant dans un esprit de convivialité
- Développer l'esprit de partage
- Rendre les enfants plus autonomes

Ces objectifs sont affinés et installés différemment en fonction des tranches d'âges.

► Temps des goûters

Les enfants prennent le goûter dans les salles de l'accueil de loisirs. L'équipe d'animation responsabilise les enfants en leur demandant de participer à la distribution (verres, boissons, gâteaux,) et en nettoyant les tables. Le goûter est un moment de partage et d'échange entre les enfants et les adultes. Les animateurs seront assis avec les enfants afin de partager ensemble ce moment convivial.

Les goûters sont identiques à l'ensemble des accueils de loisirs Charlotte Loisirs du Pays de l'Ourcq et sont établis en fonction des menus du midi.

► Règles de vie du groupe

Les règles de vie du groupe ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Celles-ci ont été travaillées en équipe en amont puis avec les enfants. Il est très important d'inclure les enfants dans l'élaboration de ces règles de vie pour favoriser l'adhésion. Elles sont affichées à des endroits stratégiques connus de tous pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Elles sont expliquées aux nouveaux arrivants et rappelées chaque fois que nécessaire.

Ces règles ne sont pas figées et peuvent évoluer au gré de discussions avec les enfants et l'équipe d'animation.

Pour les groupes maternels, ces règles sont rappelées par le biais de dessins ou d'images.

Pour les élémentaires, les règles seront affichées dans le couloir. Chaque groupe d'enfants aura pour objectif de respecter les règles de vie. En fin de journée, la directrice attribuera un point bonus au groupe qui aura le plus respecté les règles. A la fin de chaque période, le groupe qui aura le plus de points choisira un privilège qui sera attribué à tous les enfants de l'accueil, en exemple : choisir le prochain goûter ou proposer l'achat d'un nouveau jeu de société.

L'importance des règles est qu'elles soient bien comprises par tous et que tous soient informés des sanctions qui en découlent si celles-ci ne sont pas respectées (toutes les transgressions aux règles de vie ne conduisent pas à la même sanction).

La sanction doit être proportionnée à l'action commise, en exemple :

Je suis allé à la bibliothèque et je n'ai pas rangé = je dois ranger ce que j'ai pris

Le dialogue entre l'enfant qui n'a pas respecté la règle et l'animateur est primordial. L'animateur doit prendre en compte la version de l'enfant ainsi que des camarades s'ils sont témoins ou impliqués dans les faits.

En cas de questionnement quant à la sanction, l'animateur pourra venir voir la directrice afin de trouver une sanction adéquate.

► La fonction sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par la directrice de la structure.

Elle doit :

- S'assurer que chaque enfant dispose d'une fiche sanitaire.
- Vérifier les PAI et régimes alimentaires de chaque enfant et d'informer l'équipe d'animation (affichage des PAI et régimes alimentaires dans le bureau et classeur situé dans l'infirmierie),
- S'assurer des prises de médicament (avec ordonnance) et de l'affichage de la feuille des soins médicamenteux.
- Faire l'inventaire des produits de l'infirmierie
- Tenir le registre d'infirmierie

Les parents seront informés des soins apportés à leur enfant lors de l'accueil. Un appel sera passé aux deux parents si l'enfant est blessé au visage ou si celui-ci a de la fièvre.

La directrice de la structure signera le journal d'infirmierie à la fin de la journée

Les repas des enfants ayant un PAI sont conservés dans le réfrigérateur de la cantine (les nom et prénom doivent apparaître sur les boîtes et/ou emballages).

Afin que chaque membre du personnel puisse avoir connaissance des allergies, P.A.I et type de repas, la direction informera l'équipe. (L'état sanitaire sera affiché dans l'infirmierie et dans chaque salle de cantine dans un classeur.).

IV Évaluation

► Méthode d'évaluation de la satisfaction des enfants

Pour le groupe des maternels : Chaque animateur aura son propre tableau d'évaluation.

Après la fin de son activité, l'animateur rassemblera les enfants de son groupe, chaque enfant donnera son avis sur l'activité.

En élémentaire : Les animateurs auront également une fiche d'évaluation de l'activité à remplir

Les fiches d'évaluation nous serviront d'outils lors des réunions de bilans qui auront lieu une fois tous les quinze jours avec l'équipe d'animation.

Pour connaître l'avis des enfants concernant l'ensemble de la journée, un baromètre sera installé à l'accueil. L'enfant déposera son papier de couleur selon qu'il a aimé ou non sa journée :

- **vert** : j'ai adoré ma journée
- **jaune** : j'ai aimé ma journée
- **orange** : je n'ai pas trop aimé ma journée
- **rouge** : je n'ai pas du tout aimé ma journée

L'animateur à l'accueil du soir se chargera de vider le baromètre une fois que tous les enfants ont voté et de donner le résultat à la direction. Ces résultats serviront de support pour le bilan mensuel.

► Méthode d'évaluation de la satisfaction des familles

Les temps d'accueil familles sont des moments importants permettant l'échange avec les parents. Un questionnaire sera remis aux familles au minimum deux fois dans l'année afin de connaître leurs ressentis selon des critères précis : décoration, accueil, activités, sorties. La directrice se servira de ces questionnaires pour faire le bilan mensuel et améliorer le fonctionnement de la structure.

► Évaluation des animateurs (trices) :

Les animateurs ont un entretien en début d'année avec l'équipe de direction afin de définir des objectifs. En fin d'année scolaire, un second entretien a lieu afin de voir si les objectifs fixés ont été atteints ou non et pour quelles raisons. Cet entretien a pour but de connaître les perspectives en termes de formation ou d'évolution du salarié.

L'entretien sera réalisé par la direction selon la trame Charlotte loisirs et envoyé à la coordination.

► Évaluation des animateurs stagiaires BAFA

Dès le premier jour, le stagiaire BAFA est reçu par la direction afin de fixer des objectifs de stage. La direction remet au stagiaire un livret BAFA ainsi que la grille d'évaluation BAFA afin qu'il sache sur quels critères celui-ci va être évalué.

Une fois par semaine, le stagiaire sera reçu par la direction afin de faire un bilan sur la semaine passée et de se positionner selon les différents critères d'évaluation.

En fin de stage, le stagiaire sera informé si celui-ci est validé ou non. Son appréciation sera communiquée la semaine suivant la fin du stage pour effectuer avec la direction un bilan final.

L'évaluation c'est :

- La mesure régulière de l'avancée de chacun.
- La mesure des attentes et des acquis individuels et collectifs.
- La possibilité d'instaurer une relation privilégiée.
- La possibilité de réguler le fonctionnement.
- Faire un bilan de son stage.
- Valider ou non le stage en expliquant pourquoi.
- Conseiller ou renseigner pour la suite de la formation.

Une grille d'évaluation est mise à disposition par l'association.

A destination de l'équipe

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est conservé, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur(trice) employé(e) s'engage à le respecter.

C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser à la directrice de l'Accueil de Loisirs